



Le bien-être animal et ses ambivalences

Une étude de cas dans l'élevage avicole en Italie du Nord

Animal Welfare and its Ambivalences. A Case Study of Poultry Farming in Northern Italy

Serena Finotello



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/rsa/6636>

DOI : 10.4000/14c5q

ISSN : 2033-7485

Éditeur

Unité d'anthropologie et de sociologie de l'Université catholique de Louvain

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2024

Pagination : 15-38

ISSN : 1782-1592

Ce document vous est fourni par Université catholique de Louvain



Référence électronique

Serena Finotello, « Le bien-être animal et ses ambivalences », *Recherches sociologiques et anthropologiques* [En ligne], 55-2 | 2024, mis en ligne le 01 juillet 2025, consulté le 31 janvier 2026.

URL : <http://journals.openedition.org/rsa/6636> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/14c5q>



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.

Le bien-être animal et ses ambivalences

Une étude de cas dans l'élevage avicole en Italie du Nord

Serena Finotello *

Cet article est le résultat d'une enquête qualitative sur les dynamiques complexes de l'élevage intensif de volailles en Italie, en particulier dans le secteur des poules pondeuses à l'ère du Capitalocène (Moore, 2016). L'article aborde notamment les relations ambivalentes entre les éleveurs et les poules, alimentées par le progrès technologique et le discours scientifique apportés par les vétérinaires. Il met en lumière une double distanciation produite d'un côté, par l'influence croissante des technologies avancées à toutes les étapes de la filière, qui ont contribué à éloigner les éleveurs des interactions directes avec les animaux et entraîné un sentiment d'aliénation, et de l'autre côté, par le rôle des vétérinaires qui exercent une influence sur les pratiques avicoles par leur autorité en matière zootechnique. L'article s'interroge sur le manque d'un lien profond entre l'éleveur et les animaux et ouvre une réflexion sur la position hiérarchique des poules dans les pratiques d'élevage, en comparaison avec d'autres espèces.

Mots-clés : rapport éleveur-animal, ambivalences, vétérinaires, technologie, capitalisme.

I. Introduction

Depuis quelques décennies, les rapports entre humain et animaux constituent un sujet débattu par différents acteurs, issus du monde scientifique ou profane. L'époque contemporaine, qualifiée d'Anthropocène (Crutzen, 2006 ; Bonneuil/Fressoz, 2013) a également été dénommée « Capitalocène » (Moore, 2016). S'interrogeant sur le rôle du capitalisme dans l'Anthropocène, Moore propose d'imaginer l'histoire humaine comme un réseau dans lequel tous les sujets sont connectés et dans lequel l'homme et la nature interagissent et s'interpénètrent. Cette approche permet de lire le capitalisme non seulement comme une partie d'une écologie, mais comme

* Doctorante ARC NarraMuse, CISMOC (IACCHOS), RSCS, UCLouvain.

une écologie elle-même. Il est à la fois « producteur et produit de la toile de la vie » (Moore, 2015) et s'exprime notamment dans le système de relations entre pouvoir, production et reproduction qui s'opère au quotidien. Tous les facteurs en jeu s'influencent et se modifient mutuellement et sont, à des degrés divers, impliqués dans la configuration actuelle du monde moderne et de ses crises. C'est dans ce contexte que s'inscrivent les élevages intensifs d'animaux et les réflexions qui seront menées ici sur les interactions éleveurs-animal de rente. Dans la continuité de Moore, il convient de rappeler que, pendant des millénaires, la survie de l'homme a été étroitement liée à sa relation à la terre ou à la mer. Ce type de lien était holistique et non fragmentaire : les connaissances de l'homme couvraient l'ensemble du processus de son travail, de la première à la dernière étape, en restant toujours dans la toile de la vie et en interagissant continuellement avec elle. Le travail et la nature faisaient partie intégrante de la vie humaine et, bien qu'il existe des inégalités et des distinctions fonctionnelles, le rapport à l'environnement restait inclusif et interconnecté. L'innovation du monde moderne est d'avoir fait de ces distinctions un principe d'organisation constant. Les hommes et les animaux se retrouvent ensemble dans un milieu de vie construit par les êtres humains et qui s'inscrit dans le monde du travail ; « Le monde « naturel » de l'animal d'élevage pourrait-on dire, est un monde articulé entre nature et culture » (Porcher 2004 :119).

L'objectif de cet article est de présenter et d'analyser les données d'une recherche qualitative concernant les routines de travail humain et animal dans un système d'industrialisation capitaliste qui tient ces derniers dans une position asymétrique. Nous postulons que ces routines ne s'inscrivent plus, comme dans le passé décrit par Moore, dans un lien holistique, de proximité et d'interdépendance, qu'elles n'impliquent pas de véritables interactions « sociales » (De Jaegher, 2010)¹ entre humain et animal et que ce manque d'un lien profond s'exprime aussi à travers un positionnement ambivalent des aviculteurs. Pour faire écho aux travaux de Sam Ducourant, par exemple, la tant débattue question du 'bien-être' aujourd'hui ressemble plus à un critère zootechnique à atteindre, à une parfaite « adaptation » de l'animal à l'environnement, plutôt qu'à un intérêt envers ses émotions en tant qu'être vivant (Ducourant, 2020).

Dans un premier temps, après avoir présenté la méthodologie sur laquelle s'est basée notre enquête, nous proposons un panorama du secteur avicole en Italie, avec un focus sur la filière de la poule pondeuse. Dans un second temps, nous décrivons les routines, les rôles et préoccupations spécifiques des deux acteurs humains principaux dans la filière, à savoir les éleveurs d'une part et les vétérinaires d'autre part. Dans un troisième et dernier temps, nous montrons combien les éleveurs sont pris dans une cer-

¹ De Jaegher, Di Paolo, Gallagher (2010 :441) définissent une interaction sociale comme « deux ou plusieurs agents autonomes qui corégulent leur couplage de telle sorte que leur autonomie propre n'est pas détruite et que leur dynamique relationnelle acquiert une autonomie propre ».

taine mesure dans des injonctions contradictoires entre d'une part des exigences relevant du « bien-être animal » et d'autre part des exigences de productivité que nous illustrerons notamment par les pratiques de l'époinçage et l'usage massif d'antibiotiques. Nous verrons à cette occasion que la notion de « bien-être », au-delà des injonctions légales qu'ils doivent prendre en compte, oscille chez ces acteurs entre une redéfinition de l'animal considéré comme un collaborateur (qui à ce titre mérite compassion et respect) et une conception qui reste tout entière tendue vers des objectifs de productivité. Enfin, nous interrogerons plus spécifiquement les contraintes qui peuvent empêcher les éleveurs, freinant la possibilité même de se préoccuper de bien-être : des poussins étrangers leur sont fournis par une entreprise *soccidante* qui ne cesse ensuite d'intervenir auprès d'eux dans les installations elles-mêmes. Cela alors même que la gestion de la nourriture, de la température, de l'hygiène et de la collecte des œufs est assurée conjointement par des machines. Quant aux vétérinaires ils s'avèrent à terme pris dans une même ambivalence, balancés qu'ils sont entre le devoir veiller au bien-être devenu « norme institutionnelle », expertise, et les exigences de l'entreprise *soccidante*. Car en fin de compte, telle s'avérera bien être la question :

Derrière l'injonction au bien-être, les savoirs zootechniques combinés aux exigences productives n'exercent-ils pas un pouvoir disciplinaire subtil qui empêche que les poules soient réellement conçues, sinon comme de véritables partenaires, en tout cas comme des êtres dotés de sensibilité qui mériteraient que l'on invente, pour elles, un autre rapport ?

II. Terrain et méthodologie

La présente recherche est basée sur une enquête qualitative, menée entre mars et septembre 2021, période au cours de laquelle des entretiens semi-structurés ont été réalisés, ciblant des sujets actifs dans le secteur avicole, dont sept entrepreneurs-éleveurs (*soccidari*, hommes de nationalité italienne, dont trois s'occupent de poulets de chair et quatre de poules pondeuses) et sept vétérinaires (trois femmes et quatre hommes, travaillant dans le public ou dans le privé), deux éleveurs non intensifs et une activiste pour l'environnement. L'objectif était de construire une vue d'ensemble basée sur différentes perspectives. Toutes les personnes interviewées occupent des places de responsabilité et/ou d'encadrement d'autres salariés. L'enquête ne nous permet donc pas de connaître le point de vue des travailleurs salariés occupant des positions subalternes ou étant novices du métier et leur rapport aux animaux. Les entretiens, orientés sur les processus productifs, les acteurs et leurs routines de travail et d'interaction quotidiennes, ont été ensuite retranscrits et soumis à une analyse thématique.

Notre échantillon s'est limité à la province de Rovigo, dans la région de la Vénétie. Ce territoire, connu aussi sous le nom de *Polesine*, est plus souvent associé à la présence du delta du Pô et à l'activité de pêche, mais est aussi parsemé d'élevages de poulets de chair et poules pondeuses.

Après avoir repéré les plus grands élevages dans la province, nous avons obtenu les contacts des suivants grâce à un effet boule de neige.

Compte tenu des restrictions liées à la gestion de la pandémie de Covid-19, seuls quatre entretiens ont eu lieu en face à face ; tous les autres se sont déroulés avec les exigences du distanciel, à savoir par le biais d'appels vidéo. Les rencontres ont eu une durée comprise entre 45 minutes et 1 heure et demie, sauf une, en présentiel, qui a duré 3 heures et a inclus une visite des lieux.

En contactant les entreprises et les propriétaires d'exploitations, nous avons constaté que les difficultés augmentaient proportionnellement à la taille de l'entreprise et à sa place sur le marché. Le travail au sein des petites entreprises était plus apaisé, de même que les vétérinaires employés par les organismes publics. La plus grande entreprise d'œufs d'Europe ne nous a pas permis d'entrer en contact avec les responsables de l'élevage, en revanche, ses vétérinaires, plus faciles à repérer, étaient tout à fait disposés à nous parler de la routine quotidienne de leur travail. Parmi les entreprises contactées, certaines ont demandé la présence de leur responsable juridique lors de la réunion ; d'autres ont hésité, par crainte de répercussions de la part de leurs supérieurs ; d'autres enfin ont clairement refusé de participer à l'entretien, fidèles à une politique d'entreprise prudente sans exception (surtout après des épisodes de grippe aviaire).

Dans cet article, nous allons restreindre l'analyse aux élevages intensifs de poules pondeuses, tout en gardant un œil sur la filière de chair.

A. Le secteur avicole en Italie du Nord

Au cours de la recherche, la pauvreté de l'état de l'art sur le secteur de la viande de volaille fut vite un défi : les études repérées dans ce domaine se concentrent sur la phase d'abattage (Piro/Sacchetto, 2020) ou traitent d'autres animaux domestiques (Haraway, 2008) ou de rente, comme les bovins et les porcins (Porcher, 2006), dont les phases de production sont plus complexes, plus coûteuses et plus fatigantes pour les opérateurs directement impliqués. Bien qu'elles soient peu détaillées quant aux élevages avicoles, les bases de données de l'Institut National des statistiques (Istat) nous permettent toutefois de brosser un portrait à gros traits de l'élevage dans cette région de l'Italie.

Le septième recensement général de l'agriculture, réalisé par l'Istat entre janvier et juillet 2021 (en référence à l'année agricole 2019-2020), fournit un instantané du secteur de l'agriculture et de l'élevage et offre une lecture approfondie couvrant une variété de sujets - des caractéristiques de l'éleveur à l'utilisation des terres et à la taille du cheptel, des méthodes de gestion de l'exploitation à la multifonctionnalité et à la main-d'œuvre employée.

Au niveau territorial, on observe une nette concentration d'élevages dans trois régions : Vénétie, Lombardie et Émilie-Romagne. La seule région de la Vénétie (dont notre province étudiée fait partie) concentre 30% des élevages de volaille. Celle-ci compte 1 880 exploitations où 44 mil-

lions d'avicoles sont élevés (Ismea², 2023). Dans la province de Rovigo, 49 exploitations agricoles ont été construites ou sont en cours d'approbation et/ou d'agrandissement au cours des sept dernières années. Parmi celles-ci, 21 sont situées dans la zone du delta du fleuve Po et s'ajoutent à celles déjà existantes.

L'Istat nous donne aussi quelques informations concernant le type de travail salarié des travailleurs de la filière agricole. On constate ainsi que le contrat le plus fréquent est la *soccida*, c'est-à-dire un

contrat agraire de type associatif entre la personne qui dispose du bétail (*soccidante*, concédant) et la personne qui l'élève (*soccidario*, éleveur), qui prévoit un partage des produits et des bénéfices provenant de l'exploitation du bétail et des activités connexes (Dizionario online De Mauro).

En 2020, 93,5 % des exploitations agricoles sont gérées sous la forme d'exploitations individuelles ou familiales et les installations consistent en un certain nombre de hangars allant généralement de deux à huit d'une dimension entre 30.000 et 40.000 mètres carrés chacun. En 2020, 38,5 % des exploitations sont des élevages connectés, contre 6,6 % lors du recensement général de l'agriculture de 2010. Pendant la crise économique et sanitaire provoquée par le Covid-19, le secteur agricole a été considéré comme "essentiel" et, à ce titre, n'a pas fait l'objet de mesures restrictives. Moins d'une exploitation sur cinq (17,8 %) a déclaré avoir été touchée par l'urgence sanitaire de Covid-19.

Unitalia, l'association professionnelle qui protège et promeut la chaîne agroalimentaire italienne de la viande et des œufs, nous fournit des données complémentaires et plus spécifiques chaque année. D'après leurs rapports, le secteur de la volaille est le seul secteur de l'élevage italien dont la production a atteint l'autosuffisance (107,5 % en 2021, 105,5 % en 2024) (Unitalia, 2022, 2024), ce qui implique que cette production non seulement satisfait l'approvisionnement interne, mais permet aussi l'exportation de viande sur le marché étranger. L'industrie italienne de la ponte se confirme la quatrième productrice en Union européenne (804.000 tonnes d'œufs en 2023) (Unitalia, 2024).

B. Organisation de la filière de la poule pondeuse

Afin de donner une vue d'ensemble de la chaîne spécialisée en poules pondeuses, nous prenons comme exemple une grande entreprise internationale présente dans le territoire étudié, que nous avons fictivement nommée "Premiovo". Les données sur lesquelles nous nous appuyons ici sont issues de nos entretiens avec plusieurs vétérinaires employés dans ce groupe qui nous ont donné un aperçu du processus productif.

En amont, l'entreprise *soccidante* (Premiovo) achète des poussins femelles âgés d'un jour auprès de grandes entreprises de reproduction et

² Istituto di Servizi per il Mercato Agricolo Alimentare.

d'incubation. Ces poussins sont triés dans des fermes spéciales, appelées poussinières, où ils restent depuis l'âge d'un jour jusqu'à 112 jours (16 semaines). Cette phase vise à gagner quatre objectifs zootechniques : un poids corporel adapté, l'uniformité du groupe, la santé (une prophylaxie vaccinale est nécessaire pour protéger les animaux tout au long de leur cycle de vie, qui n'est pas de courte durée comme pour les poulets de chair, mais peut aller jusqu'à deux ans), le comportement de l'animal.

Depuis l'interdiction de l'élevage en batterie en Europe à partir du 1^{er} janvier 2012 (Directive 1999/74/CE), il existe actuellement quatre types d'élevage pour la poule pondeuse : la cage aménagée (*gabbia arricchita*, 35,6 %), l'élevage à terre (54,5 %), l'élevage en plein air (4,9 %) et l'élevage biologique (5 %) (Unitalia, 2022). Il convient de noter que par rapport aux données récoltées à l'époque de notre recherche, le nombre de cages aménagées a baissé en faveur des autres types d'élevage.

Pour ce qui concerne Premiovo, leur marché était divisé (en 2021) à parts presque égales entre les types d'élevage en cage aménagée (plus spacieuse, équipée d'un petit perchoir, d'une litière et d'un nid) et les types d'élevage alternatif *cage-free*. À partir de juillet 2023, toutes les exploitations italiennes liées à Premiovo et déjà en activité en 2021 ont eu l'obligation de passer à l'élevage sans cage.

En général, dans la première phase de vie (112 jours) l'environnement doit être adapté au type de ponte choisi pour la suite, c'est-à-dire que la poule grandira en cage si la phase de ponte est prévue avoir lieu en cage ; l'élevage sera « alternatif » si le type de ponte l'est également. Les deux phases doivent être conciliées et le mode ne peut être modifié lorsque la poule a atteint sa maturité sexuelle (ponte de l'œuf).

L'élevage *cage-free* se distingue par un espace qui n'est plus petit et clos, mais par des différences de hauteur et d'altitude, qui créent un système complexe et incitent les animaux à grimper, sauter et voler. Le nid est situé dans une structure sombre et abritée qu'ils doivent apprendre à reconnaître, tout comme les dispositifs d'alimentation et d'abreuvement. Tout est organisé en système de volière, le sol servant de litière et d'espace pour se déplacer.

À 16 semaines, les animaux sont donc transférés à l'étape suivante, celle de la ponte, dans des établissements faisant toujours partie de la filière Premiovo. Les poules, stimulées par la lumière et l'alimentation, pondent pendant un an ou un an et demi des œufs qui constituent le produit final et peuvent avoir deux destinations : dans certains cas, ils sont transférés vers des centres de conditionnement, où ils sont triés et emballés par type et taille d'œuf dans des paquets prêts pour la grande distribution ; dans d'autres cas, ils sont transférés vers des centres de décorticage, pour la transformation et la production d'ovoproduits, soit liquides (blanc ou jaune d'œuf), soit semi-finis en poudre (enrichis en sucre, destinés à un usage professionnel dans les secteurs de la pâtisserie, de la gastronomie, de la restauration). Ce dernier s'est révélé être un débouché en pleine croissance et très industrialisé, à tel point que certaines entreprises y investissent et

en font leur activité principale, interceptant de fait même des marchés étrangers (par exemple, l'Asie).

Le processus décrit s'inscrit dans une chaîne d'approvisionnement complète, certifiée et intégrée verticalement. La logistique des œufs, des animaux, des aliments (formulés et produits par l'entreprise, mais aussi personnalisés et vendus à des tiers), du fumier de volaille (enlevé chaque semaine dans des systèmes complexes), est entièrement interne au groupe, à l'exception de la phase d'abattage. Lorsque les poules vieillissent, que leur productivité diminue et que la production n'est plus viable, elles sont vendues à des abattoirs, qui interviennent pour les ramasser, les traiter et les vendre sur le marché en tant que produits de moindre valeur (produits transformés vendus dans les grandes surfaces, par exemple).

III. Routines des travailleurs humains en élevage

A. Les éleveurs

L'éleveur d'aujourd'hui est très éloigné de la figure de l'éleveur présente dans l'imaginaire commun. Il collabore avec de grandes entreprises établies sur le marché des produits animaux et ne s'occupe que de la phase d'élevage, c'est-à-dire d'une partie seulement de la chaîne d'exploitation fragmentée. Les éleveurs que nous avons interrogés sont âgés de 39 à 74 ans, mais la plupart d'entre eux ont environ 50 ans. Ils sont tous nés et ont grandi à proximité de leur exploitation. Ils possèdent un diplôme d'études secondaires orienté principalement vers l'agriculture. Peu d'entre eux ont un diplôme universitaire et, lorsqu'ils en ont, ce n'est pas toujours dans des disciplines liées à la profession (par exemple, pharmacie, ingénierie). Ces données correspondent aux statistiques nationales (Istat, 2021), qui ont relevé l'importance de l'expérience sur le terrain (près de 59 % d'entre eux atteignent un niveau d'études secondaires inférieures, seulement 10 % sont titulaires d'un diplôme universitaire).

Presque tous exercent ce métier depuis au moins dix ans, motivés par la possibilité de profiter des fonds européens (PDR-Programme de développement rural) et nationaux consacrés à la revalorisation des zones rurales, la compétitivité entre les exploitations, l'emploi et la durabilité. Certains des éleveurs ont hérité de leur passion et de la terre de leurs parents, tandis que d'autres se sont engagés dans cette voie en s'écartant du chemin tracé par leur famille, intrigués par les expériences des autres ou motivés par la possibilité d'un gain financier. L'organisation des activités agricoles, élevage et culture, implique souvent plusieurs membres de la famille (gestion familiale) et compte peu de salariés, la plupart étant employés sous contrat agricole à durée déterminée.

La durée du travail pendant le cycle d'élevage est assez brève : deux heures par jour pour les poulets de chair, quatre à cinq heures pour les poules pondeuses. Pendant la période de vide sanitaire, de nettoyage et de désinfection, le temps de travail peut atteindre huit à dix heures, mais dans ce cas, l'éleveur a tendance à appeler du personnel de renfort. Bien que la

durée de travail standard soit brève et flexible, le travail avec des animaux vivants implique la présence constante des agriculteurs, même pendant les vacances.

Au fil des années, les éleveurs ont développé une conscience des risques et une responsabilité vis-à-vis des consommateurs, mais ont aussi connu une augmentation des bénéfices, sanctionnée par une demande croissante, à l'exception d'un recul dû au Covid-19 et à la fermeture des structures de restauration collective (cantines, restaurants) qui en a découlé.

Quant aux revenus, les éleveurs de *broilers* (poulet de chair) sont payés en fonction d'un indice de conversion qui calcule le rapport entre les aliments consommés et la quantité de viande obtenue. Le rendement moyen est de 1,6 kg d'aliments pour 1 kg de viande. Prenons l'exemple d'une exploitation qui en possède trois hangars, avec un total de 5 000 m² : si elle est payée 10 euros/m², le bénéfice sera de 50 000 euros pour chaque cycle de production. En un an, cinq cycles sont réalisés, le chiffre d'affaires annuel peut donc atteindre 250 000 euros bruts. Dans le cas des élevages de poules pondeuses, le profit augmente. Le revenu économique d'un cycle productif, qui dure un an et demi environ, dans un hangar de 3 000 m² avec 50 000 poules, peut s'élever à 500 000 euros brut, auxquels il faut soustraire environ 50 000 euros de charges (factures, salaires, impôts, entretien, etc.). La production d'œufs biologique peut amener l'éleveur *soc-cidario* à doubler ou presque son revenu.

La difficulté principale dont se plaignent les éleveurs est la gestion du personnel. L'un des défis quotidiens consiste à créer et à maintenir un environnement dans lequel toutes les personnes impliquées peuvent travailler confortablement et être « productives ». Certains éleveurs ont eu du mal à trouver une main-d'œuvre fiable et motivée, et se plaignent de ne pas pouvoir déléguer totalement la supervision, se résignant ainsi à devoir superviser l'exploitation de manière autonome et à être constamment présents en cas de problèmes techniques imprévus. Ils préfèrent, le cas échéant, se faire aider par des sous-traitants (engagés à travers des coopératives qui fournissent des travailleurs sur demande, rémunérés par l'éleveur sur une base horaire) qui s'occupent du chargement et du déchargement des animaux (6 à 10 personnes par nuit de chargement) et/ou du nettoyage et désinfection des locaux après un cycle. Le chargement des animaux est considéré comme une tâche très délicate et risquée, nécessitant la coordination de l'éleveur.

B. Les vétérinaires

Les vétérinaires travaillent en équipe et suivent l'animal vivant au cours des deux phases, poussinière et ponte, en subdivisant ces étapes par territoire. Il existe également des zones où la densité de chaque phase est telle que le vétérinaire ne suit que le poussin ou la poule mature. Dans tous les cas, au moins 1 à 1,5 visite par mois est garantie dans toutes les exploitations, afin de soutenir l'éleveur sur plusieurs fronts : gestion des docu-

ments, biosécurité, bien-être des animaux, santé et contrôle des données de production.

Les visites de routine sont effectuées selon l'ordre d'âge des animaux, pour des raisons de biosécurité, en essayant de protéger les poussins et les poules les plus jeunes : les premiers jours de la semaine, les poussins sont contrôlés, puis les poules pondeuses. Dans le travail du vétérinaire, il est essentiel de collaborer et communiquer avec l'éleveur, le service administratif, les vétérinaires des Unités sanitaires locales (USL), le service qualité, le service marketing, la direction, le service informatique, les services de production, les mécaniciens, les électriciens, etc. Le rapport entre toutes ces catégories d'intervenants permet une production synergique et en l'absence de laquelle les conditions préalables aux "technopathies", maladies ou facteurs préjudiciables à la santé de l'animal, dus à de simples "erreurs techniques" de gestion sous-optimale, risquent de survenir.

Outre la communication, le vétérinaire est également tenu d'avoir une connaissance approfondie des élevages dont il a la charge. Avant toute intervention, qu'elle soit de routine, à la demande de l'éleveur ou une inspection « surprise », le vétérinaire doit connaître l'histoire et la situation du site qu'il visite. S'il ne connaît pas encore le cheptel, la première approche est un entretien approfondi avec l'éleveur. Ensuite, il entre dans les hangars et les observe de long en large (ils mesurent actuellement de 90 à 130 mètres de long), en marchant lentement, en suivant une ligne droite, puis en revenant par un autre couloir, pour adopter une perspective différente : il regarde les animaux, en alternant un regard sur le collectif et un regard sur l'individuel, à plusieurs reprises, en essayant de noter les anomalies, les signes de maladie ou de négligence. Il est important d'observer à la fois le comportement du groupe et celui de l'individu. La marche est répétée jusqu'à ce que le problème, s'il y en a un, soit identifié. En marchant, le vétérinaire regarde aussi les niveaux d'alimentation, il sent la température de l'air, les odeurs et la confusion éventuelle d'un groupe nerveux. Tout peut donner des signaux, c'est au vétérinaire de les capter et surtout de les interpréter.

Une fois la visite des hangars terminée, un certain nombre d'animaux morts sont ramassés le même jour (étant donné la grande quantité de poules, des animaux meurent tous les jours, une mortalité dite « physiologique » et considérée comme normale) afin que l'institut prophylactique local puisse procéder à une autopsie, en évaluant notamment l'état du foie et des muscles. Cette autopsie peut être accompagnée de diagnostics de laboratoire (écouvillons trachéaux, échantillons de sang, écouvillons environnementaux, échantillons de volaille) afin de vérifier les suspicions de diagnostic qui seraient apparues lors de l'examen. À la fin de l'inspection, des instructions sont données à l'éleveur sur la marche à suivre : si nécessaire sont imposés une thérapie ou un changement de gestion (par exemple, modification du plan d'éclairage, amélioration de l'hygiène dans les locaux). Le programme alimentaire peut aussi être modifié (prescription de suppléments ou transformation de leur mode d'administration). Les vétéri-

naires affirment que 99 % des problèmes rencontrés ne sont jamais d'ordre sanitaire. La génétique de l'animal, les conditions environnementales à l'intérieur du hangar et les technologies sont tellement précises et avancées que les maladies primaires sont rares, tandis qu'il est beaucoup plus fréquent d'enregistrer des erreurs zootechniques (par exemple, fenêtre fermée, température inadéquate, alimentation déséquilibrée), concernant les installations d'élevage ou le comportement de l'éleveur. Toutefois, une mortalité moyenne correcte devrait rester inférieure à 0,1 % par semaine, en tenant compte du fait qu'il existe des races avec une mortalité plus faible ou plus élevée.

IV. Des ambivalences dans le travail avec les poules

Après avoir décrit les fonctions et les tâches routinières des éleveurs et des vétérinaires, nous allons à présent examiner les ambivalences présentes dans la relation entre les acteurs humains et non humains au sein de l'élevage industrialisé. D'abord, nous analyserons comment le bien-être animal est censé être pris en compte par les acteurs humains, en mettant en lumière les nombreuses injonctions contradictoires qui existent tant dans les discours que dans les pratiques d'élevage. Ensuite, nous nous concentrerons sur une double mise à distance entre les aviculteurs et les poules, ce qui semble empêcher une véritable reconnaissance de l'animal en tant que travailleur.

A. La question du bien-être et du collaborateur animal

Au cours de ses recherches, Porcher (2015) s'est posé la question de ce que cela signifie, pour un animal, de travailler. Elle n'entend pas soutenir une « naturalisation » du travail, mais plutôt une réadmission des animaux dans le champ du travail (Porcher, 2024). La chercheuse postule qu'une sociologie du travail animal permettrait de mettre en valeur les « relations de travail entre humains et animaux, dans lesquelles il s'agit d'étudier la double ambivalence objet-sujet de chaque partenaire et leurs manières de travailler ensemble » (*Ibid.* :13). Et en effet, ce point de vue est partagé par des éleveurs que nous avons interrogés. Pour eux, ce qui se déroule dans les élevages intensifs est un travail collectif, qui implique une collaboration des acteurs animaux et humains. Comme le décrit un des éleveurs,

avant [l'industrialisation du secteur], les animaux n'étaient que des pions, maintenant ils deviennent des êtres, qui leur [aux éleveurs] causent beaucoup d'ennuis... d'un mécanicien, qui réparait la cage, la distribution d'aliments, il devient un éleveur [...] qui doit travailler avec les animaux (Fabio, vétérinaire chez Premiovo, 31 mai 2021).

Avec le témoignage de ce vétérinaire, on pourrait donc imaginer que la poule n'est pas considérée comme une simple « machine animale », mais un collaborateur avec sa propre subjectivité investissant son intelligence dans le travail (Porcher/Schmitt, 2010). Sans sa participation, le processus productif ne pourrait pas aboutir.

Cependant, ce constat ne fait pas l'unanimité. Ou pour mieux dire, cela participe à un discours parfois contradictoire. Nous avons observé le comportement des principaux acteurs humains dans leur travail quotidien et leur approche des animaux qu'ils élèvent, mais nous n'accédons à la notion de travail animal que par les récits des travailleurs humains, par leurs perceptions. Nous remarquons que leur point de vue met les travailleurs en premier plan et quand bien même les poules sont prises en compte dans leur bien-être, le discours sous-jacent révèle une priorité accordée au bon fonctionnement de la chaîne de production, selon des critères zootechniques, plutôt qu'à un véritable souci pour les animaux en tant qu'individus. Malgré un processus « d'anthropomorphisation et personnification dont les éleveurs peuvent faire preuve à l'attention de leurs animaux » (Gouabault/Burton-Jeangros, 2010 :312), nous avons noté des discours ambivalents et de nombreuses routines dévoilant une conception des poules considérées comme des « machines animales zootechniques » (Porcher, 2002).

Face à la vaste question du « bien-être » animal, dont on illustrera quelques facettes ci-dessous, le rôle de l'éleveur évolue, soutenu par les enseignements des vétérinaires qui lui apprennent un nouveau regard, à reconnaître les signes de problèmes émergents, à contacter le technicien pour des questions appropriées. La réglementation évolue également, et elle est beaucoup plus détaillée que dans d'autres branches de l'élevage, notamment en matière de biosécurité, pour faire face à l'émergence de cas de grippe aviaire. Les environnements de gestion et d'élevage sont donc adaptés et la traçabilité des produits est garantie tout au long du cycle de production.

En outre, les travailleurs agricoles doivent obligatoirement suivre une formation sur l'environnement et le bien-être des animaux. Certaines entreprises vont au-delà du minimum légal et organisent des cours internes supplémentaires, plus spécifiques :

c'est une entreprise qui est très attentive aux questions environnementales parce qu'elle travaille évidemment avec la terre ; elle accorde donc beaucoup d'attention à la terre et à l'environnement, tout dans l'exploitation est orienté dans ce sens (Michela, responsable juridique d'une entreprise avicole, 08 avril 2021).

Samuele ajoute :

nous ne pouvons pas nous permettre de travailler de manière non professionnelle parce que nous apportons de la nourriture à la table des gens, donc nous avons toujours la philosophie que tout doit être aux normes, en ordre, propre et transparent (Samuele, éleveur, 8 avril 2021).

Dans la même direction s'inscrit cette affirmation d'une vétérinaire :

La productivité et le bénéfice économique sont directement proportionnels au bien-être des animaux et que l'éleveur n'a aucun intérêt à les maltraiter, il existe une myriade de mesures réglementaires qui

concentrent toute l'attention sur l'animal. Désormais, c'est le travailleur (éleveur) qui doit être protégé, et non plus l'animal (Francesca, vétérinaire chez Premiovo, 27 septembre 2021).

Le ressenti exprimé dans la dernière phrase avait aussi émergé dans une enquête menée par Porcher en 2004, auprès des salariés de l'élevage industriel porcin³. Le bien-être animal semble être en concurrence avec celui de l'homme, comme le remarque aussi Fabio, un de nos vétérinaires, plus haut. Ces citations se font d'une certaine manière écho l'une l'autre dans leur tendance à victimiser l'éleveur qui se retrouve à faire face à des « ennuis » ou à une hyperréglementation du secteur. En effet, les éleveurs, comme les vétérinaires, reçoivent des injonctions à respecter des lois sur le bien-être plutôt que l'animal. Ils doivent les respecter pour éviter toute répercussion de la part de l'entreprise *soccidante* ou du système juridique en général. Mais ce respect est finalement purement formel, ce qui a comme résultat l'objectivation et l'invisibilisation des éventuelles souffrances animales (Ducourant, 2020).

Prenons la question de l'époinçage (ou débecquage) : il s'agit d'une pratique qui consiste à frapper, à l'aide d'une machine à infrarouge, la pointe du bec des volailles qui se détache ensuite au bout d'une dizaine de jours et laisse le bec émoussé. Cette pratique n'est pas bien reçue par l'opinion publique, car elle est considérée comme une mutilation, une atteinte au bien-être animal. En fait, selon les vétérinaires, il est plus dommageable de ne pas l'appliquer, car si le groupe d'animaux devenait nerveux et s'attaquait les uns aux autres, les blessures causées par le bec aiguisé pourraient entraîner la mort. La pratique est mise en œuvre moins pour permettre à l'animal de bien vivre, que pour assurer l'adaptation de la poule à l'environnement d'élevage (Ducourant, 2023).

Le « comportement animal » est décrit comme un nouveau critère du bien-être à observer dans l'élevage des poules pondeuses :

[les poules] doivent donc être habitués dès leur plus jeune âge à se déplacer dans un environnement tridimensionnel, à être libres, à sauter, car c'est sur cela que repose toute la phase de production [d'œufs]... il est donc important, en tant que quatrième objectif [du bien-être], d'avoir des animaux qui peuvent se déplacer, dans des systèmes complexes et dans la mesure du possible dans des systèmes compatibles avec ce qui sera le système de ponte (Fabio, vétérinaire chez Premiovo, 31 mai 2021).

Comme on le voit, encore une fois, sous couvert de bien-être l'observation du comportement est en réalité une nécessité productive.

En ce qui concerne les médicaments et les traitements administrés aux volailles, la question débattue des antibiotiques s'est inévitablement posée. Une phrase résume bien l'orientation générale des professionnels :

³ « On donne plus d'importance au cochon, c'est le monde à l'envers » (Porcher, 2006 :59).

non seulement on peut l'utiliser, mais on doit l'utiliser, chaque fois que c'est nécessaire et de la bonne manière. Il suffit de penser à l'expérience de tout individu ayant grandi à l'ouest du monde : les antibiotiques ont été utilisés et sont utilisés, parce qu'ils ont le pouvoir de sauver des vies. Face à une maladie bactérienne, l'antibiotique est la solution, pour l'homme comme pour l'animal. La méthode d'administration largement utilisée est la "métaphylaxie". Il s'agit de mêler l'antibiotique à l'eau ou aux aliments destinés à l'ensemble de la population, puisqu'il n'est pas possible d'identifier les animaux malades qui ont besoin d'un traitement (Fabio, vétérinaire chez Premiovo, 31 mai 2021).

Il est intéressant de voir la manière dont l'usage des antibiotiques est abordé par le truchement d'un parallélisme. En effet, l'antibiotique est perçu comme un outil indispensable pour traiter et prévenir les maladies, que ce soit pour les humains ou les animaux. Ce raisonnement renforce l'idée que les besoins sanitaires de l'animal sont considérés comme légitimes et doivent être traités avec la même attention que ceux des humains, en mettant les deux sur un pied d'égalité en matière de soins médicaux. Cependant, cette égalité présente rapidement ses limites. L'animal est perçu principalement comme un objet de production, dont la santé est régulée pour maintenir la chaîne productive et limiter les pertes économiques, plutôt que comme un individu dont le bien-être individuel est à préserver (Ducourant, 2020). Il n'est question à aucun moment de chercher à limiter la prise d'antibiotique en faisant le tri entre animaux sains et animaux malades par exemple, car cela équivaldrait à une perte de temps (et d'argent) précieux.

Quant à l'utilisation de la cage comme système d'élevage, contrairement à l'opinion dominante des défenseurs des droits des animaux qui y voient un instrument d'oppression nuisant à la liberté et à la santé des animaux, c'est également un savant mélange d'arguments ayant trait à l'efficacité, à la productivité et à une certaine conception du bien-être qui est avancé. Certains vétérinaires interrogés ont mis en avant plusieurs avantages d'un tel dispositif. Ce constat se pose naturellement en contradiction avec le précédent qui concerne l'élevage des poules dans un système complexe qui leur permet de bouger en liberté, à différentes hauteurs, mais il trouve matière à argumentation :

Un élevage en cage bien géré peut être plus efficace qu'un élevage au sol mal géré. L'élevage en cage est souvent considéré comme plus sûr et plus hygiénique que l'élevage au sol, car il génère moins de poussière dans l'air, permet de mieux contrôler le comportement des poules, ainsi que de mieux répartir et rationaliser l'espace et l'alimentation. De plus, un environnement moins poussiéreux réduit le risque de mortalité, offrant ainsi aux poules une vie plus longue et plus productive. Enfin, en élevage en cage, les poules ne peuvent pas pondre leurs œufs en dehors du nid, ce qui éviterait de devoir les ramasser à la main. Certes, elles ne peuvent pas accomplir les fonctions pour lesquelles elles ont été créées, à savoir voler (Sabrina, vétérinaire chez Premiovo, 28 juin 2021).

Mais d'un autre côté, explique l'un de nos éleveurs, « elles n'auraient même pas été conçues si leur but n'était pas de produire des œufs » (Giovanni, entrepreneur avicole, 7 septembre 2021).

Les épidémies sanitaires sont emblématiques aussi : les épisodes les plus graves sont généralement imputables à la mortalité élevée liée aux foyers de grippe aviaire ; celle-ci est véhiculée par des animaux sauvages et des oiseaux migrateurs, très présents dans la zone frontalière entre la Vénétie et l'Émilie-Romagne. Il peut arriver que l'un d'entre eux parvienne à pénétrer dans l'exploitation ou il suffit que ses excréments soient piétinés et transportés par l'éleveur à l'intérieur. La législation en vigueur prévoit l'abattage sanitaire, c'est-à-dire l'abattage sur place de tous les animaux présents, qu'ils soient infectés ou soupçonnés de l'être. S'il s'agit sans aucun doute d'une perte économique non négligeable pour l'exploitant, le spectacle d'une pareille hécatombe se raconte comme étant un événement psychologique difficile, presque insoutenable. D'aucuns y verraient une forme d'hypocrisie, puisque ces animaux sont élevés pour mourir. Toutefois, si l'on prend ce sentiment au sérieux, d'autres pistes de réflexion apparaissent alors. D'abord, l'hypothèse selon laquelle la poule semble resurgir en tant qu'acteur non humain, aux yeux de l'éleveur, dans le creux de l'absurdité d'un tel massacre. L'abattage massif imposé lors d'une pathologie comme la grippe aviaire vient raccourcir la distance entre poules et aviculteur, lequel assiste directement à la mort des animaux qu'il élève. Ensuite, le destin de l'animal est tout entier justifié par la fin qu'on donne à l'activité (téléologie de l'activité d'élevage) : elle est élevée pour nourrir, sa mort est nécessaire puisqu'elle sert cette fin. Une fin prématurée vient rompre le lien téléologique, même simpliste, qui unit les deux acteurs, l'un par sa mort, l'autre par son travail. Comme le souligne un de nos aviculteurs, « c'est une chose de savoir qu'ils sont destinés à la table, c'en est une autre de les voir comme ça, c'est dommage » (Samuele, éleveur, 8 avril 2021). Ceci accentue l'ambiguïté déjà minutieusement décorquée par Gouabault et Burton-Jeangros (2010), où la mise à mort d'animaux dans le système domesticoire occidental (Digard, 1999), qui permet une « domination totale sur les êtres vivants » (Procoli, 2004 :93), se pose en raison morale tout en se heurtant aux processus de personnification (et d'anthropomorphisation) qui caractérise entre autres le rapport humain/non-humain dans l'activité d'élevage. La délocalisation du lieu de l'abattage devient alors une condition nécessaire à l'élevage, dans la mesure où l'éleveur parvient à supporter la finalité de son travail. À l'instar de Dalla Bernardina (1991), il semble tout à fait confirmé que l'animal jouit d'un double statut : il est personnifié de son vivant et est réifié au moment de sa mise à mort.

En somme, les tensions entre le bien-être animal et les exigences productives, ainsi que la manière dont ces tensions sont gérées par les acteurs de l'industrie, révèlent une dynamique de contradiction entre l'animal considéré comme un sujet et l'animal réduit à une « machine » de production.

B. Une double distanciation produite entre les éleveurs et les poules pondeuses en élevage

En dépit de l'ambivalence fondamentale qui caractérise les relations entre les éleveurs et leurs poules, la conception qu'ont ces derniers de leur travail et de leur relation aux poules subit l'influence de deux phénomènes : d'un côté, le progrès technique qui permet de gérer quasiment l'entièreté du processus ; de l'autre côté, les discours d'autorité des vétérinaires sur la bonne gestion de la filière. Non seulement l'éleveur expérimente un éloignement des animaux comme conséquence à l'introduction de systèmes technologiques avancés, qui permettent d'avoir un contrôle à distance, mais il est aussi influencé par le discours scientifique apporté par les vétérinaires, qui appliquent les paramètres zootechniques les plus efficaces dans une optique productiviste. Ces deux critères constituent *de facto* des freins à une reconsidération des poules comme partenaires de travail méritant le respect et une attention sincère envers leur bien-être subjectif.

1. Une technologie aliénante

En ce qui concerne le premier élément, l'avancement technologique joue un rôle dans l'aliénation vécue dans les relations de production. La mécanisation et l'optimisation des structures, des machines et des pratiques ont réduit la nécessité d'une intervention directe de l'homme et l'ont donc éloigné du produit de son travail (Clark/Foster, 2010). Dans notre domaine d'études, on peut observer trois niveaux d'aliénation vécus par les éleveurs : par rapport au produit de son travail, aux moyens de production, et aux animaux.

Premièrement, l'éleveur n'est plus le propriétaire direct des animaux élevés, mais il les élève pour le compte de tiers. Alors qu'autrefois la pratique consistait en l'autoconsommation ou la vente directe à l'abattoir local, aujourd'hui le périmètre d'action de l'éleveur intensif a été réduit au strict élevage des animaux. En d'autres termes, il offre un service à l'entreprise *soccidante*, propriétaires des poules.

Deuxièmement, on relève une séparation entre les travailleurs et les moyens de production (Engel, 2019). L'éleveur *soccidario* possède une ferme, les hangars et l'équipement approprié, mais c'est l'éleveur *soccidante* qui fournit les directives, le contrôle et le soutien technique et vétérinaire, les aliments et le programme d'alimentation, les médicaments en cas de besoin, et surtout les animaux, la partie la plus importante, celle qui crée de la valeur, qui est ensuite transformée et échangée sur le marché. L'éleveur a la seule fonction de gestionnaire pour le compte de l'entreprise propriétaire. D'un point de vue économique, dans la *soccida*, « c'est comme avoir un salaire, un revenu fixe » (Giovanni, éleveur, 7 septembre 2021).

Troisièmement, les travailleurs sont aussi aliénés par rapport aux animaux, qui sont appropriés, modifiés, exploités afin d'enrichir les propriétaires des moyens de production, à savoir les grandes entreprises *socci-*

danti (Marx, 1975 :75-76). Il suffit de penser à la génétique de plus en plus performante, qui a permis de réduire la mortalité, la quantité d'aliments et de temps nécessaires pour atteindre le poids idéal du poulet de chair. Ce ne sont pas les éleveurs qui contrôlent ces processus. Les animaux qui leur sont fournis n'ont pas de lien avec leur pratique d'élevage ; ce sont des étrangers. De plus, les éleveurs ne sont guère en contact direct avec eux ; ils ne s'en occupent pas physiquement, si ce n'est dans les phases de logement, de récolte des poules ou dans la recherche quotidienne d'animaux morts dans les hangars. Pour la gestion courante des hangars, l'éleveur dispose d'une unité de contrôle appelée « QFarm », qui règle et indique sur un moniteur des paramètres tels que l'abreuvement, la quantité d'aliments, le chauffage, la ventilation, le taux d'humidité, le poids et les alarmes. Cette unité doit être soigneusement réglée, car « c'est le cœur de la ferme, tout part de là » (Andrea, éleveur, 8 septembre 2021). La récolte et l'emballage des œufs sont aussi gérés par la technologie :

À l'intérieur, il y a une machine qui empile les œufs et les place dans des « tic-tac-toes », ce sont des boîtes en plastique qui contiennent 30 œufs. La machine met 30 œufs dans chaque tic-tac-toe et une autre machine regroupe ensuite 6 tic-tac-toes pour former un paquet de 180 œufs. Ensuite, je prends ces paquets de 180 œufs et je les place sur les palettes. Le camion vient ensuite les charger (Filippo, éleveur de poules pondeuses, 26 mars 2021).

Certains éleveurs « gestionnaires » de la filière productive ne voient pas cette montée en force de la technologie dans le secteur d'un mauvais œil, au grand désarroi d'autres éleveurs. Faisant confiance aux paramètres zoo-techniques mis en œuvre par les vétérinaires et à la mécanisation massive de la production, l'autorité du discours techno-scientifique donne parfois le sentiment de l'emporter sur les connaissances de terrain de l'éleveur, ce qui vient se conjuguer à l'absence d'intérêt de certains aviculteurs envers leur métier. En effet, certains éleveurs ont le sentiment d'avoir hérité la terre et la passion pour l'élevage de leurs parents, et reprochent à d'autres d'approcher ce métier dans l'ambition de revenus prometteurs et parfois de parvenir à leur fin :

J'ai eu cette idée par hasard, il y a dix ans. Un jeune homme de Turin venait à Porto Tolle et je le voyais conduire des Ferrari, des Lamborghini et d'autres voitures de luxe. C'était un jeune homme qui rendait visite à ses grands-parents avec ces grosses voitures. Un jour, au bar, je lui ai demandé : « Écoute, je peux te demander ce que tu fais comme travail pour pouvoir te permettre une voiture comme ça ? » Et il m'a répondu : « J'élève des poules pondeuses à Turin » (Filippo, éleveur de poules pondeuses, 26 mars 2021).

2. Le pouvoir disciplinaire de l'expertise vétérinaire

Par obligation ou par conviction, les éleveurs mettent en place les enseignements des vétérinaires qui s'avèrent eux aussi plongés dans une cer-

taine ambivalence à l'égard du bien-être. Ces derniers suivent les animaux dans toutes les phases :

Je suis l'animal depuis le poussin d'un jour jusqu'à la poule productive. À chaque étape de sa vie, il y a des besoins et des enjeux différents. Ainsi, je commence par m'assurer que les poussins grandissent bien, qu'ils mangent correctement. Puis, lorsqu'ils deviennent des animaux productifs, c'est-à-dire des poules, les préoccupations demeurent similaires, mais il faut toujours vérifier, par exemple, que la consommation d'eau et d'aliments est adaptée à la période de l'année. En été, il est normal qu'elles consomment plus d'eau. Il est également essentiel de s'assurer que l'environnement est adapté, notamment que les systèmes de refroidissement, présents dans presque tous nos élevages, fonctionnent correctement, car la poule souffre beaucoup de la chaleur. De plus, je vérifie l'état de production de mes animaux, c'est-à-dire si elles produisent, en fonction de leur âge, ce que les génétiques et l'expérience prévoient pour cette étape précise de leur vie. Je m'assure aussi qu'elles bénéficient d'un bon bien-être animal, qu'elles n'ont pas de stéréotypies ou de comportements qui pourraient rendre l'élevage plus difficile. Enfin, je vérifie constamment leur bien-être, en m'assurant qu'elles ne présentent pas de signes d'inconfort. Si nécessaire, j'interviens en enrichissant l'environnement, en ajustant la lumière, ou en prenant d'autres mesures de gestion pour améliorer leur qualité de vie (Eleonora, vétérinaire chez Premiovo, 29 juin 2021).

Sur notre terrain de recherche, les vétérinaires remplissent deux fonctions principales : ils sont formateurs et agents du pouvoir. Ce sont les vétérinaires qui fournissent les cours de formations dans les entreprises et qui expliquent la bonne conduite en élevage aux autres acteurs. Leur présence va au-delà de l'enseignement, car ils incarnent aussi l'autorité de l'entreprise *soccidante*. Le pouvoir n'est pas seulement exercé par des autorités directes, mais aussi à travers des mécanismes de contrôle social subtils, comme la diffusion de certaines vérités et normes (Foucault, 1975). En cela, les vétérinaires agissent à la fois comme experts et comme vecteurs d'une norme institutionnelle (ici, celle d'une entreprise d'élevage dans un système capitaliste). Dans ce cas, la relation entre les vétérinaires et les éleveurs peut être vue comme une relation de pouvoir « disciplinaire », dans laquelle les vétérinaires, en transmettant des savoirs zootechniques, influencent et orientent les pratiques des éleveurs. Le savoir qu'ils transmettent devient une forme de "vérité" que les éleveurs sont censés adopter, ce qui, en retour, affecte leur manière de gérer les animaux et l'élevage.

V. Conclusion

Nous avons vu comment le secteur de l'élevage intensif de volaille en Italie, inscrit dans un système capitalistique, constitue une branche économique en expansion et en constante évolution. Nous avons pris en considération les relations de production et de pouvoir qui régissent le scénario économique, en essayant de reconnaître leur expression dans une réalité

provinciale circonscrite. Des technologies avancées et implémentées dans toutes les phases de production et une gestion de plus en plus attentive et moderne caractérisent aujourd'hui la filière de la poule pondeuse. Nous nous sommes principalement interrogés sur la relation homme-animal, en repérant les injonctions contradictoires des travailleurs avicoles envers les poules. Ces ambivalences s'inscrivent dans un contexte de mise à distance de l'éleveur à l'égard de l'animal, à la fois opérée par une technologie prépondérante et par l'assimilation du discours scientifique proposé par les vétérinaires. L'éleveur semble absorbé dans une forme de passivité et d'aliénation propre d'un modèle économique productiviste et le vétérinaire semble à son tour pris dans une double contrainte, partagé entre le devoir d'assurer le bien-être animal devenu loi et les exigences de productivité de l'entreprise qui l'emploie.

Au fil du temps, la technologie a radicalement modifié la relation entre l'homme et les animaux de rente. Il existe une séparation entre l'éleveur et les moyens de production (y compris les poules), et les travailleurs semblent aliénés des animaux. Le corps des animaux, vu comme limite au développement productif, a été transformé et rendu plus performant et les obstacles ont été surmontés les uns après les autres. On retrouve dans ces élevages les mêmes processus que ceux observés par Clark et Foster (2010), et ce même si la matière première est constituée de « matière vivante », à savoir le corps des animaux de production : les matières premières ont été de plus en plus considérées et exploitées comme un simple objet à la disposition de l'homme, non plus détenteur d'un pouvoir autonome, mais source de subsistance pour l'industrie et le marché. Quant aux vétérinaires, leur rôle dans l'élevage est multidimensionnel : ils sont responsables de la santé des animaux, du respect des normes sanitaires, de l'amélioration des pratiques d'élevage, et de la conformité à la réglementation. En transmettant des savoirs zootechniques, ils incarnent l'autorité de l'entreprise d'élevage et influencent les pratiques des éleveurs, exerçant ainsi un pouvoir disciplinaire subtil qui façonne la gestion des animaux et l'élevage.

Le discours ambivalent est également symptomatique d'une reconnaissance inaboutie du travail animal (Porcher, 2015) et d'un manque d'une véritable « relation sociale » (De Jaegher, 2010) entre l'éleveur et l'animal qu'il élève. Puisque le lien entre éleveur et animal se construit dans les interactions quotidiennes au sein de l'élevage (Kling-Eveillard *et al.*, 2018), nous remarquons que le manque de contact direct avec les poules, qui sont nombreuses dans les hangars et gérées par le biais d'outils technologiques, ne permet pas la fondation d'une véritable relation comme celles qu'on pourrait constater dans certains élevages porcins et bovins. Une recherche menée par Kling-Eveillard et ses collaborateurs/collaboratrices sur les conséquences de « l'élevage de précision » sur les relations aux animaux et la représentation du métier d'éleveur a identifié trois types d'éleveurs. La quasi-totalité d'éleveurs de poulets de chair rentrait dans la catégorie de ceux qui avaient une représentation positive du travail et dont la princi-

pale satisfaction résidait dans l'indépendance et les aspects techniques. De plus, ils étaient convaincus que la qualité de la relation homme-animal pouvait affecter le bien-être des poules. En revanche, seuls les éleveurs porcins et bovins répondaient au profil de ceux qui donnaient une place centrale aux animaux et associaient la relation homme-animal à l'absence de peur de ces derniers. Ils aimaient observer et toucher les animaux et manifestaient une sensibilité envers eux. Le regard des éleveurs dépend aussi, selon Procoli (2004), du temps qu'ils passent avec « leurs » animaux. Dans le cas des poulets de chair, la durée de vie a été vertigineusement raccourcie et la phase d'élevage est perçue comme un « bref laps de temps dans le parcours de vie de l'animal » (Procoli, 2004 :97), contrairement à ce qu'on observe chez les éleveurs d'espèces bovine et porcine. Ces études montrent comment la combinaison d'une forte médiation technologique, d'un faible investissement relationnel de la part des éleveurs et d'un cycle de vie très court des poules, semble contribuer à la relégation de ces animaux à un statut d'êtres utilitaires et nous poussent à une réflexion supplémentaire sur la hiérarchie entre les animaux dans les rapports homme-animaux en élevage. S'il s'agit d'un phénomène général, quels sont les autres critères qui font que les poules ne sont-elles pas au centre du travail, au même niveau que les bovins et les porcins ? Qu'est-ce qui joue en leur défaveur et empêche d'imaginer un autre rapport, où elles seraient respectées et leur travail reconnu ? Nous espérons que ces questions pourront être objet de recherches futures et permettre des ouvertures sur les relations spécifiques entre acteurs humains et poules.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BERNARDINA S. D.,
1991 “Une Personne pas tout à fait comme les autres : L'animal et son statut”, *L'Homme*, XXXI, 4, pp.33-50.
- BONNEUIL C., FRESSOZ J-B.,
2013 *L'événement anthropocène. La terre, l'histoire et nous*, Paris, La Découverte.
- BOYD W.,
2001 “Making meat: Science, technology, and American poultry production”, *Technology and Culture*, vol. 4, n°42, pp.631-664.
- BRAVERMAN H.,
1978 *Lavoro e capitale monopolistico. La degradazione del lavoro nel XX secolo*, Einaudi Editore.
- CLARK B., FOSTER J. B.,
2010 “Marx's Ecology in the 21st Century”, *World review of political economy*, vol.1, n°1, pp.142-156.
- CRUTZEN P. J.,
2006 “The “anthropocene” ”, in EHLERS E., KRAFFT Th. (Ed.), *Earth system science in the Anthropocene*, Berlin, Heidelberg: Springer Berlin Heidelberg, pp.13-18.
- DE JAEGER H., DI PAOLO E., GALLAGHER S.,
2010 “Can social interaction constitute social cognition?”, *Trends in cognitive sciences*, vol.10, n°14, pp.441-447.
- DE MAURO,
s.d. “Soccida”, *Dizionario online De Mauro*, consulté le 9 février 2024, <https://dizionario.internazionale.it/parola/soccida>.
- DUBIED A., GERBER D., FALL J. J.,
2012 “Le rapport humain-animal, une vieille histoire dans des habits neufs”, in DUBIE A., GERBER D., FALL J. J., (dir.), *Aux frontières de l'animal. Mises en scène et réflexivité*, Paris, Librairie Droz, (Travaux de sciences sociales n° 218), pp.9-17.
- DU COURANT S.,
2020 “Adaptation à l'environnement et réduction au silence. Analyse d'un débat scientifique sur les cages de batterie (1979-1981) au prisme des subaltern studies”, *Diacronie. Studi di Storia Contemporanea*, vol.4, n°44, <http://journals.openedition.org/diacronie/14685> ; DOI :<https://doi.org/10.4000/12fgf>.
- ENGEL S.,
2019 “Minding machines: A note on alienation”, *Fast Capitalism*, vol.2, n°16, pp.129-139, DOI: <https://doi.org/10.32855/fcapital.201902.012>
- FOSTER J. B.,
2000 *Marx's ecology: Materialism and nature*, NYU Press.
- FOUCAULT M.,
1975 *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.

- GOUABAULT E., BURTON-JEANGROS C.,
 2010 “L’ambivalence des relations humain-animal : une analyse socio-anthropologique du monde contemporain”, *Sociologie et sociétés*, vol.1, n°42, pp.299-324, <https://doi.org/10.7202/043967ar>.
- GUAZZALOCA G.,
 2015 “L’«animale politico»: uno sguardo interdisciplinare alla relazione tra uomo e animale”, *Ricerche di storia politica*, vol.3, n°18, pp.323-334.
- HARAWAY D.,
 2008 *When species meet*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- ISTAT,
 2022 7e recensement général de l'agriculture, 2022 (année de référence 2019-2020), <https://www.istat.it/statistiche-per-temi/censimenti/agricoltura/7-censimento-generale/>.
 2023 Consistenze degli allevamenti al 1° dicembre - regionale, IstatData, https://esploradati.istat.it/databrowser/#/it/dw/categories/IT1,Z1000AGR,1.0/AGR_CRP/DCSP_CONSISTENZE/IT1,101_961_DF_DCSP_CONSISTENZE_1,1.0
- KEUCHEYAN R.,
 2018 *La nature est un champ de bataille : essai d'écologie politique*, Paris, La Découverte.
- KLING-EVEILLARD F., HOSTIOU N., GANIS E., PHILIBERT A., COURBOULAY V., RAMONET Y.,
 2018 “L’élevage de précision, quels changements dans la relation homme-animal et la représentation de leur métier par les éleveurs”, *Journées Rech. Porcine*, n°50, pp.263-268.
- MARX K.
 1975 “Economic and Philosophic Manuscripts of 1844”, in TUCKER R. (éd.): *The Marx-Engels Reader*, New York: W.W.Norton Co., pp.66-125, [1844].
- MOLINIER P., PORCHER J.,
 2006 “À l'envers du bien-être animal. Enquête de psychodynamique du travail auprès de salariés d'élevages industriels porcins”, *Nouvelle revue de psychosociologie*, vol.1, n°1, pp.55-71.
- MOORE J. W.,
 2015 *Ecologia-mondo e crisi del capitalismo. La fine della natura a buon mercato*. Ombre Corte.
- MOORE J. W. (Ed.),
 2016 *Anthropocene or capitalocene?: Nature, history, and the crisis of capitalism*, Binghamton (NY), Pm Press.
- MORIZOT B.,
 2020 *Manières d'être vivant : enquêtes sur la vie à travers nous*, Arles, Éditions Actes Sud.
- PATEL R., MOORE J. W.,
 2018 *Una storia del mondo a buon mercato: Guida radicale agli inganni del capitalismo*, Milan, Feltrinelli Editore.
- PIRO V., SACCHETTO D.,
 2020 “Segmentazioni del lavoro e strategie sindacali nell’industria della carne”, *Stato e mercato*, vol. 3, n°40, pp.515-541.

PORCHER J.,

- 2002 “ « Tu fais trop de sentiment », « Bien-être animal », répression de l'affectivité, souffrance des éleveurs », *Travailler*, vol.2, n°8, pp.111-134, <https://doi.org/10.3917/trav.008.0111>.
- 2003 “Bien-être et souffrance en élevage : conditions de vie au travail des personnes et des animaux”, *Sociologie du travail*, vol.1, n°45, pp.27-43.
- 2004 *Bien-être animal et travail en élevage*, Dijon cedex, Educagri éditions, « Sciences en partage ».
- 2014 *Éleveurs et animaux, réinventer le lien*, Paris, PUF.
- 2015 “Le travail des animaux d'élevage : un partenariat invisible ?”, *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, vol.65, n°65, pp.29-36.

PORCHER J., MOURET S., NUSSHOLD P.,

- 2024 “Introduction « Le travail animal » », *Travailler*, vol.1, n°51, pp.9-19.

PORCHER J., SCHMITT T.,

- 2010 “Les vaches collaborent-elles au travail ? Une question de sociologie”. *Revue du MAUSS*, vol.1, n°35, pp.235-261, <https://doi.org/10.3917/rdm.035.0235>.

PROCOLI A.,

- 2004 “Le temps et la construction du regard sur l'animal de rente. Ethnographie des pratiques et récits des éleveurs bretons”, *Cahiers d'Économie et de Sociologie Rurales*, n°72, pp.91-113.

REMY C.,

- 2003 “Une mise à mort industrielle «humaine» ? L'abattoir ou l'impossible objectivation des animaux”, *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, vol.64, n°16, pp.51-73.

UNAITALIA,

- 2022 Rapport annuel 2022, <https://www.unaitalia.com/relazione-annuale-e-risorse/>
- 2024 Rapport annuel 2024, https://www.unaitalia.com/wp-content/uploads/2024/07/Unaitalia_Relazione-Annuale_2024.pdf

Résumé structuré

Présentation : Cet article analyse les relations entre éleveurs et poules pondeuses dans les élevages intensifs en Italie, à partir d'une enquête qualitative. Nous montrons comment les logiques productivistes à l'époque du « Capitalocène » et les savoirs zootechniques structurent une relation asymétrique, où l'animal est réduit à un objet de production. L'injonction au bien-être animal, bien qu'institutionnalisée, est technique et demeure souvent déconnectée d'une véritable reconnaissance de la sensibilité et de l'intelligence animale.

Théorie : S'appuyant sur les travaux de Jason Moore (2016), cet article adopte une lecture du capitalisme considéré comme écologie, où production et reproduction s'articulent dans une « toile de la vie » marquée par l'exploitation. À cette lecture systémique s'ajoute l'analyse de Jocelyne Porcher concernant la collaboration humain-animal dans le champ du travail et la reconnaissance de la contribution de ce dernier. La notion de « relation sociale » proposée par De Jaegher (2010) permet d'interroger la qualité des interactions entre acteurs humains et non humains, tandis que Sam Ducourant (2020) éclaire la manière dont le « bien-être animal » est souvent réduit à une norme technique, vidée de toute dimension émotionnelle ou éthique. L'article montre ainsi comment les savoirs zootechniques et les contraintes de productivité (Clark/Foster, 2010) façonnent les routines, les représentations et les pratiques des éleveurs et vétérinaires, d'autant plus que ces derniers incarnent un pouvoir disciplinaire (Foucault, 1975), masqué par le langage du bien-être, empêchant ainsi l'émergence d'un rapport fondé sur la sensibilité animale.

Méthodologie : Cette recherche repose sur une enquête qualitative menée entre mars et septembre 2021 dans la province de Rovigo, en Vénétie. Quatorze entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de sept éleveurs intensifs, sept vétérinaires, deux éleveurs non intensifs et une activiste environnementale. L'objectif était de croiser les points de vue de différents acteurs impliqués dans la filière avicole. En raison de la pandémie, la majorité des entretiens s'est tenue à distance. L'analyse thématique des discours a permis de dégager les logiques de travail autant que les représentations de la relation humain-animal dans ce contexte productiviste.

Résultats : Après avoir pris en compte le fonctionnement de la filière productive et les routines de travail des éleveurs et des vétérinaires, nous observons que le secteur avicole intensif en Italie, intégré à un système capitaliste, est caractérisé par une forte technicisation et une gestion rationalisée à toutes les étapes de la production. Cette organisation favorise une double mise à distance entre les éleveurs et les animaux, accentuée par l'omniprésence des technologies et par l'incorporation des savoirs zootechniques transmis par les vétérinaires. Les éleveurs apparaissent pris dans un processus d'aliénation, tandis que les vétérinaires, porteurs d'une double fonction normative et productive, exercent un pouvoir disciplinaire discret. Dans ce contexte, nous constatons une conception ambivalente de l'animal, entre acteur essentiel à la production et « machine animale » (Porcher, 2002) optimisée.

Discussion : L'analyse des élevages intensifs de volailles en Italie met en lumière les dynamiques capitalistes, les médiations technologiques et les pressions productivistes qui contribuent à générer une distance entre les éleveurs et les animaux. Dans ce contexte, les poules apparaissent réifiées dans les rapports homme-animal, en raison de la

brièveté de leur cycle de vie (Procoli, 2004) et du manque d'interactions individualisées (Kling/Eveillard, 2018). Cette hiérarchisation des espèces empêche non seulement la reconnaissance du travail animal (Porcher, 2024), mais aussi l'établissement d'une relation éthique fondée sur la réciprocité. Nous espérons que les recherches futures pourront davantage investiguer les conditions susceptibles de favoriser une relation respectueuse de la subjectivité animale et de sa contribution au travail.